

PLAN DE ZONAGE

Échelle 1/ 5.000^e



ZONAGE D'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 17 février 2020
Modification de droit commun n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2025

Vincent BLAYS - urbaniste - 73000 Chambéry

- Zone urbaine**
- Ue : Zone urbaine dense
 - Ub : Zone urbaine de densité moyenne
 - Ue : Zone d'activités économiques
 - UL : Zone d'équipements publics et de loisirs
- Zone urbaine future**
- AUa : Zone d'urbanisation future "le Plan / Chantemerle"
 - AUb : Zone d'urbanisation future "le Château"
- Zone agricole**
- A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole paysagère
- Zone naturelle**
- N : Zone naturelle
 - Np : Zone naturelle paysagère
 - Ns : Zone de service du supermarché
- Éléments naturels à protéger**
- Corridors
 - Pelouses sèches
 - Zone humide
- Autres éléments**
- Parcelle
 - Bâti
 - Cours d'eau
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Chalet d'alpage
 - Exploitation agricole
 - Zone affectée par le bruit des infrastructures routières
 - Cimetière
- Plans de prévention des risques naturels**
- Interdiction sauf exception (rouge)
 - Autorisé sous condition (bleu)

Emplacement réservé n°1 (ER1) : parking
Emplacement réservé n°2 (ER2) : extension maison de retraite
Emplacement réservé n°3 (ER3) : parking
Emplacement réservé n°4 (ER4) : parking
Emplacement réservé n°5 (ER5) : agrandissement des locaux techniques municipaux

